RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01371
Numéro SIREN : 843 893 983
Nom ou dénomination : ABO-Le Corbusier

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2021 sous le numéro de dépôt 14320

bakertilly
STREGO

SAS ABO-LE CORBUSIER

Location de terrains et d'autres biens immobiliers

23 rue Le Corbusier

37500 CHINON

Siret : 84389398300018

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	90 000		90 000	90 000
Constructions	160 000	14 824	145 176	152 693
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**250 015**	**14 824**	**235 191**	**242 708**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 200		7 200	7 200
Autres créances				1 910
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 526		10 526	1 565
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**17 726**		**17 726**	**10 675**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**267 741**	**14 824**	**252 917**	**253 383**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 678	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**8 159**	**9 678**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**19 337**	**11 178**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	228 912	236 431
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		866
Dettes fiscales et sociales	4 668	4 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**233 580**	**242 205**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**252 917**	**253 383**
(1) Dont à plus d'un an (a)	213 624	221 394
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 956	20 812
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	24 000	23 900
Chiffre d'affaires net	**24 000**	**23 900**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		20 500
Autres produits		
Total I	**24 000**	**44 400**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	964	21 151
Impôts, taxes et versements assimilés	3 677	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 516	7 307
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**12 158**	**28 459**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**11 843**	**15 941**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 244	4 556
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 244**	**4 556**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 244**	**-4 556**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**9 599**	**11 386**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 440	1 708
Total des produits (I+III+V+VII)	**24 000**	**44 400**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**15 841**	**34 722**
BENEFICE OU PERTE	**8 159**	**9 678**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABO-LE CORBUSIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 252 917 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 159 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 200	7 200	
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**7 200**	**7 200**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 233 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	228 912	15 288	63 736	149 889
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	4 668	4 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**233 580**	**19 956**	**63 736**	**149 889**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 519			
(**) Dont envers les associés				

Impacts de l'événement Covid-19

Suspension de de 6 mensualités de remboursement d'emprunt suite à la pandémie du Covid

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	24 000		24 000
TOTAL	**24 000**		**24 000**

ABO LE CORBUSIER Société par actions simplifiée au capital de 1500 euros
Siège social : 23 rue Le Corbusier – 37500 Chinon
843 893 983 RCS Tours

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31/03/2021

Le président de la ABO LE CORBUSIER, au capital de 1500 €, a provoqué une Assemblée Générale ordinaire au siège de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno Souloy, Président. Le Président rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2020

- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Le Président met alors au vote la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Le bilan établi par le cabinet STREGO affiche pour la période du 19 octobre 2018 au 31 décembre 2019 les éléments suivants : les produits d'exploitation se sont élevés à 24 000 €. Les charges d'exploitation s'élevant sur la même période à 12157 €. Le résultat d'exploitation ressort à + 11 842 €. Après un résultat financier de – 2243 € le résultat courant avant impôts affiche un solde de + 11386 €. Le résultat de la société est pour l'exercice de + 8159 €. Il est précisé que l'ensemble des opérations traduites dans les comptes sont résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

Il est rappelé que le résultat de la société au 31/12/2020 est de + 8159 €. Les associés décident de positionner l'intégralité de cette somme en autres réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui a été dit il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.